

Questions orales

● (1430)

LE PAIEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ce programme comporte un autre défaut, c'est-à-dire que le contribuable débourse des millions de dollars avant même que les travaux de recherche et de développement ne soient effectués. Certains fonctionnaires du ministère du Revenu ont reconnu que le contribuable pourrait se retrouver gros Jean comme devant, puisque cette recherche industrielle ne se réalisera peut-être jamais. Le ministre modifiera-t-il le programme de manière à s'assurer que les entreprises fassent effectivement des travaux de recherche et de développement avant de toucher quelque avantage que ce soit?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Certainement pas, monsieur le Président. La recommandation faite par le chef du Nouveau parti démocratique est ridicule.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE AU MINISTRE DES FINANCES DE CONFIRMER LES PRÉVISIONS DE STATISTIQUE CANADA

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances.

Étant donné les prévisions que nous a fait connaître hier Statistique Canada, et le ministre des Finances aura beau faire beaucoup de promesses aux Canadiens, encourager les Canadiens quant aux perspectives économiques... Il n'en demeure pas moins, selon Statistique Canada, et le ministre devra le reconnaître, qu'en septembre 1983, si le chômage était à 11.3 p. 100, aujourd'hui il est à 11.4 p. 100, malgré tous les engagements et toutes les promesses qu'a faits le ministre des Finances, il n'en demeure pas moins, dis-je, que le chômage se maintient.

Est-ce trop demander au ministre de confirmer à la nation canadienne que nous devons vivre avec un taux de chômage excédant 11 p. 100 pour les prochains mois ou les prochaines années? S'il avait une réponse contraire à cette observation que je fais, j'aimerais qu'il nous en fournisse la preuve aujourd'hui.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense que le genre de pronostic qu'envisage l'honorable député de Joliette en est un qui serait conforme aux projections d'un gouvernement progressiste conservateur. Je peux lui dire que quant à nos projections, elles sont contenues dans le Budget que j'ai présenté et elles indiquent clairement une diminution graduelle et régulière du chômage durant les mois et les années qui viennent. Il est fort possible qu'avec un gouvernement progressiste conservateur, en effet, le chômage puisse bien être au-delà de 11 p. 100!

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉCISER SA RÉPONSE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, c'est assez renversant d'entendre la réponse du ministre des Finances quand on pense que depuis 15 ans, le nombre de chômeurs

est passé de 300,000 à près de 2 millions, si on pouvait déceler ceux qui ne peuvent plus faire partie de la liste des chômeurs reconnus!

Lorsque le ministre des Finances nous parle de Schefferville, il oublie de signaler qu'il y a eu des milliers et des milliers de fermetures. Le Canada a connu des milliers de fermetures en l'absence de politiques suffisantes!

Je pose à nouveau ma question au ministre des Finances: Compte tenu du fait que ses projections se sont avérées fausses depuis déjà trop longtemps, et Statistique Canada nous assure que le taux de chômage se maintiendra à au-delà de 11 p. 100, même si le ministre prétend le contraire, mais nous avons la preuve de la performance du gouvernement, est-ce que le ministre est capable d'attester en cette Chambre que le taux de chômage au Canada pourrait être en deçà de 11 p. 100 dans les six ou dans les douze prochains mois? Sinon, aurait-il l'honnêteté de cesser de mentir à la population canadienne, comme il le fait, monsieur le Président, depuis trop longtemps?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député parle de milliers de fermetures. Il aurait peut-être pu commencer par une seule fermeture, qui est celle en vertu de laquelle la moitié de la Côte-Nord s'est vue fermée grâce à l'intervention du chef de l'Opposition officielle quand il était en affaire! Il aurait pu nous parler abondamment de l'état de Schefferville qui est une ville fantôme, grâce encore une fois aux décisions qui ont été prises alors que son chef était chef d'entreprise. Le dossier est clair à ce sujet-là!

Maintenant, je peux lui rappeler, par ailleurs, que depuis 1968, par exemple, le Canada a créé 4 millions d'emplois, 4 millions d'emplois! Nous avons connu une augmentation de la main-d'œuvre active, au Canada, de 40 p. 100, ce qui est l'augmentation la plus considérable de tous les pays industrialisés, y compris les États-Unis qui ont autour de 30 p. 100. Il pourra se rendre compte que de tous les pays industrialisés, c'est le Canada qui a créé le plus d'emplois durant les 15 dernières années. De tous les pays industrialisés!

Alors, le dossier est clair à ce point de vue, le chômage, je l'ai indiqué d'ailleurs, est encore trop élevé. Nous avons pris des mesures d'emploi direct pour susciter la création d'emplois au Canada. Nous avons encouragé l'investissement et la création d'emplois par le secteur privé. Nous allons continuer de le faire et notre objectif est de réduire le plus rapidement possible le chômage au Canada et au Québec en particulier, ce que l'honorable député doit connaître davantage.

[Traduction]

M. le Président: Le député de Saint-Jean-Est.

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question a trait à l'utilisation de la caisse de l'assurance-chômage pour donner une formation aux chômeurs. J'attendrai pour la poser que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration soit présent.